

DEPARTEMENT DU FINISTERE

Syndicat des eaux



KERBALAEN

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

Du Comité Syndical

Réunion ordinaire du 17/09/2026

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation
6	5 votes dont 1 pouvoir	03/09/2026

N° délibération	Objet
2026 - 13	Vote de validation du compte rendu du comité du 22 juin 2026

Le 17 septembre 2026 à 17 heures 30, le comité syndical, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi à la mairie de Loqueffret sous la présidence de Louis-Marie Le Guillou, Président.

Étaient présents :

Membres du Comité :

LANNEDERN : Pauline CARO

LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLEYBEN : Patrick NEUMANN

Absente excusée : LE CLOITRE PLEYBEN : Sandrine BALAY

Absent suite à demande de démission : BRENNILIS Dominique COADOUR

Pouvoir : 1 Madame BALAY a donné pouvoir pour vote à Madame Paulin CARO

Invités : Jean-François DUMONTEUIL, David MINOT, journaliste

Secrétaire de séance : Pauline CARO assistée de Marie-Pascale Boré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2321-2

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, par 5 votes sur 5 exprimés,

- De valider le compte rendu du dernier comité syndical s'étant tenu le 22 juin 2026.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président, Louis-Marie Le Guillou

